

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 11 février 2011
(convocation du 31 janvier 2011)

Aujourd'hui Vendredi Onze Février Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, Mme LIRE Marie-Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BOUSQUET Ludovic, M. BRUGERE Nicolas, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. GAUTE Jean-Michel à M. SIBE Maxime
M. GELLE Thierry à M. CAZABONNE Alain
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis
M. MAURRAS Franck à M. TURON Jean-Pierre
M. BAUDRY Claude à M. ANZIANI Alain à partir de 11 h 50
M. BONNIN Jean-Jacques à Mme BONNEFOY Christine
Mme BREZILLON Anne à Mme PIAZZA Arielle
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme PARCELIER Muriel
M. CAZENAVE Charles à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre
Mme COLLET Brigitte à Mme SAINT-ORICE Nicole
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel
M. DUBOS Gérard à Mlle DELTIPLE Nathalie à partir 10 h 30

M. DUPOUY Alain à M. DELAUX Stéphan
Mlle EL KHADIR Samira à M. MOULINIER Maxime
Mme FOURCADE Paulette à Mme FAORO Michèle
M. GALAN Jean-Claude à M. FEUGAS Jean-Claude
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL Clément
M. LAGOFUN Gérard à M. HERITIE Michel
M. LOTHAIER Pierre à M. GAÜZERE Jean-Marc
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck
M. MOGA Alain à M. SOLARI Joël
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel à partir de 11 h 15
M. SENE Malick à M. DAVID Alain
Mme WALRYCK Anne à M. DUCASSOU Dominique

LA SEANCE EST OUVERTE

**Congrès et Expositions de Bordeaux - NAVAL MEETINGS 2011 - 16 et 17 mars 2011
au Palais des congrès de Bordeaux - Subvention de la Communauté Urbaine de
Bordeaux - Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur FLORIAN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Naval Meetings est un salon professionnel de dimension européenne de la filière nautique qui doit se dérouler les 16 et 17 mars 2011 au Palais des Congrès de Bordeaux. Il est organisé par la société par actions simplifiées Congrès et Expositions de Bordeaux. Il s'agit de la seconde édition de cette manifestation qui s'était déjà tenue en 2009.

Elle se déroule sous la forme d'une convention d'affaires qui s'adresse aux donneurs d'ordres, sous-traitants, prestataires de services de la filière nautisme. Cette convention d'affaires s'articule autour :

- de rendez-vous d'affaires entre des donneurs d'ordres (achats, production, recherche, innovation, matériaux...) et des preneurs d'ordres (commercial, vente, direction générale...). Chaque participant a entre 8 et 10 rendez-vous par jour,
- de conférences-ateliers sur des thèmes en rapport avec les problématiques du marché. Des conférences sont programmées sur les thèmes des matériaux composites, de l'éco-innovation, de l'aménagement intérieur, des systèmes embarqués, de la glisse et des textiles techniques.

Les objectifs de la convention d'affaires

L'objectif global de ce type de manifestation est de faciliter la mise en relation entre les compétences locales de nos TPE/PME et les donneurs d'ordre de la filière. Elle doit permettre aux entreprises de la filière nautique implantées sur la région bordelaise (Constructions Navales de Bordeaux, Couach, Armi, Nanni Diesel...) d'accéder à de nouveaux marchés et de diversifier leur clientèle.

Positionnée sur une niche, la filière locale compte un acteur de poids sur la Communauté Urbaine de Bordeaux, la société CNB et quelques 50 PME représentant près de 700 emplois. Grâce aux soutiens financiers publics, les PME d'Aquitaine bénéficieront d'un ticket modérateur qui réduira de moitié le coût financier de présence au salon.

En termes quantitatifs, les objectifs sont de réunir 70 participants « donneurs d'ordres » (dont 20 % d'étrangers) et 100 participants « preneurs d'ordres ». La dimension qualitative des échanges entre les participants est privilégiée à la fréquentation quantitative du salon.

L'intérêt du projet pour la Communauté Urbaine de Bordeaux

La filière nautique est assez méconnue sur la Communauté Urbaine de Bordeaux mais représente cependant 50 établissements et près de 700 emplois. La présence d'une entreprise majeure de la construction navale, CNB (360 emplois), la présence d'activités nautiques aux bassins à flot, l'intérêt récurrent de projets de la filière nautique pour la place bordelaise et l'explosion de la pratique du nautisme sont autant d'éléments qui plaident pour le soutien de la Communauté Urbaine de Bordeaux à ce type de manifestation. Elle doit permettre de conforter des entreprises locales qui ont connu une période 2009-2010 compliquée avec une dégradation de la trésorerie et du chiffre d'affaires.

Une manifestation comme Naval Meetings est, en outre, l'occasion de renforcer l'offre d'animation économique à l'échelle de la métropole. Les congrès, séminaires, colloques et plus largement l'économie de la connaissance sont une composante même du développement économique. Ces animations ont des retombées sur tout le tissu économique en lien avec le tourisme d'affaires (hotellerie-restauration) et renforcent la vocation congressiste de notre agglomération.

Le plan de financement

Le budget prévisionnel proposé pour l'organisation de cette convention d'affaires s'élève à 332 000 € HT financé par les inscriptions des participants et les soutiens des partenaires publics dont le FEDER (95 000 €).

La Communauté Urbaine de Bordeaux est sollicitée pour un montant de 29 000 € HT, à un niveau comparable à l'intervention du Conseil Régional d'Aquitaine. Il s'agit d'un montant identique au soutien que la CUB avait accordé à cette manifestation en 2009. Fait nouveau sur ce type de manifestation, il faut noter la participation financière des chambres consulaires mais aussi du Conseil Régional des Pays de la Loire qui a souhaité valoriser son tissu d'entreprises du nautisme.

DEPENSES	€ HT	RECETTES	€ HT
Location et aménagement du site, repas et hébergement	132 000	Inscriptions	140 000
		FEDER	95 000
		Conseil Régional d'Aquitaine	30 000
Communication et promotion	58 000	Conseil Régional Pays de la Loire	20 000
		Conseil Général	14 000
Commercialisation	142 000	CUB	29 000
		CCI de Bordeaux	2 000
		Chambre de Métiers de la Gironde	2 000
TOTAL CHARGES	332 000	TOTAL PRODUITS	332 000

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le régime communautaire n°E1/90-NN/120/90 du 3/07/ 1991 qui permet le soutien public aux actions collectives en faveur des PME,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE la demande de subvention de la société Congrès et Expositions de Bordeaux à hauteur de 29 000 € HT pour l'organisation de la convention d'affaires « Naval Meetings » qui se déroulera les 16 et 17 mars 2011 au Palais des Congrès de Bordeaux est recevable dans la mesure où cette action s'inscrit dans la logique de soutien aux filières industrielles traditionnelles menée par la Communauté Urbaine de Bordeaux,

DECIDE

Article 1 : d'attribuer une subvention de 29 000 € HT en faveur de la société par actions simplifiées Congrès et Expositions de Bordeaux pour le soutien à l'organisation de la manifestation « Naval Meetings » qui se déroulera les 16 et 17 mars 2011 au Palais des Congrès de Bordeaux.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président de la Communauté Urbaine à signer la convention ci-annexée, contenant les conditions de règlement de la subvention communautaire

Article 3 : la subvention précitée sera imputée sur le budget de l'exercice 2011 ; chapitre 65, article 6574, fonction 900, CRB BD00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 11 février 2011,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
2 MARS 2011

PUBLIÉ LE : 2 MARS 2011

M. NICOLAS FLORIAN